



Accompagnateur de Tourisme Equestre



Titre professionnel de niveau 4 de la Fédération Française d'Équitation



OBJECTIFS

Accueillir, encadrer, animer et accompagner en autonomie un groupe de cavaliers dans des activités de promenades et de randonnées équestres de un à plusieurs jours en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et des équidés.

PRE-REQUIS

- Être majeur
- Être titulaire d'une licence fédérale à jour
- Avoir le Galop 6 de Cavalier ou de Pleine Nature
- Détenir l'attestation Prévention et Secours Civiques niveau 1 (PSC 1) ou l'Attestation de Formation aux Premiers Secours ou le certificat SST.
- Totaliser 7 jours de randonnées minimum dont 4 jours consécutifs minimum sans retour à la base de départ, attestés par un établissement adhérent à la FFE.

PUBLICS

Toute personne souhaitant encadrer des groupes de cavaliers en extérieur en autonomie et répondant aux pré-requis.

VALIDATION

L'examen se compose de 3 UC. L'ATE donne des passerelles avec le BP JEPS : dispense des tests des Exigences préalables à l'entrée en formation (EPEF), des Exigences préalables à la mise en situation pédagogique (EPMS) et équivalence des UC 1, UC 2 et UC 4 option C.

CFPPA Les Vaseix – Bellac

Site des Vaseix
Domaine des Vaseix
87430 VERNEUIL-SUR-VIENNE
05 55 48 44 30
cfppa.limoges@educagri.fr

Site de Bellac
7 rue des Rochettes
87300 BELLAC
05 55 60 95 95
cfppa.magnac-bellac@educagri.fr

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1	Technique équestre
MODULE 2	Connaissance du cheval, soins, entretien, maréchalerie
MODULE 3	Encadrement des promenades et randonnées
MODULE 4	Connaissances générales
MODULE 5	Entretien des équipements
MODULE 6	Mise en Situation Professionnelle

PROFIL DES FORMATEURS

Formateurs spécialisés en équitation, titulaires du BP JEPS Activités équestres.

EQUIPEMENT APPORTÉ PAR LE STAGIAIRE

Le ou la stagiaire apporte son équipement personnel pour monter à cheval. La structure équestre prête les montures et le matériel.

TARIFS

Sur devis, nous consulter. Des solutions de financement existent.
Pour les demandeurs d'emploi : possibilité de faire une demande d'Aide Individuelle à la Formation auprès de votre conseiller Pôle Emploi.
Pour les moins de 25 ans : possibilité de demander une aide SESAME SPORT. Dossier à monter 10 semaines avant l'entrée en formation.

INFO +

Vous pouvez associer votre formation ATE à des formations diplômantes susceptibles d'être en lien avec votre projet :

- BP JEPS Activités Equestres Enseigner l'équitation
- BP Responsable d'Entreprise Hippique Création et gestion d'une entreprise hippique